

Aide pour la prévention des maladies dentaires

Les Universités de Montréal et McGill pourront continuer leur programme estival de soins dentaires grâce à la subvention que leur accorde le ministère des Affaires sociales du Québec, pour une sixième année consécutive.

La subvention permettra aux étudiants en médecine dentaire des deux universités de dispenser gratuitement des soins préventifs et curatifs à de jeunes montréalais issus de milieux défavorisés.

Le *Children's Summer Dental Program* de l'Université McGill dispensera ses services à des jeunes de 7 à 15 ans. Il reçoit pour ce faire \$70,400. La Clinique dentaire d'été de l'Université de Montréal, qui s'adresse à des adolescents de 13 à 15 ans, bénéficie de \$129,960.

Nanisivik: Première mine canadienne de l'Arctique

Le Gouvernement fédéral détiendra 18 pour cent des actions ordinaires dans une nouvelle mine de plomb-zinc, située dans l'île Baffin, ce qui devrait donner un essor à l'économie de l'est de l'Arctique et créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les Esquimaux de la région.

En vertu d'un accord signé le 18 juin à Frobisher Bay, par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jean Chrétien, et par M. C. Frank Agar, président de la *Mineral Resources International Ltd.*, société canadienne indépendante dont le siège social se trouve à Calgary, la *Nanisivik Mines Ltd.* a été constituée afin d'exploiter les gisements de plomb-zinc découverts à Strathcona Sound, dans la partie septentrionale de l'île Baffin. Nanisivik, qui signifie: "Là où l'on fait des découvertes", sera la première mine canadienne à être exploitée au nord du Cercle Arctique.

Les travaux de construction débiteront vraisemblablement au cours de l'été. Cette mine souterraine, enfouie dans un terrain accidenté, devrait commencer à produire en 1976 ou 1977.

Le Gouvernement fédéral investira dans cette entreprise la somme de 16.7 millions de dollars; la répartition de

l'ensemble des investissements sera la suivante: 8.9 millions de dollars sous forme de prêts destinés à l'aménagement urbain et à la construction d'installations portuaires; 3.5 millions pour la construction d'installations aéroportuaires afin de remplacer celles qui existent actuellement et qui ne répondent déjà plus aux besoins; 2.1 millions pour la construction de routes et 2.2 millions pour les dépenses d'infrastructure urbaine.

En plus d'une participation au capital de la société, le Gouvernement fédéral aura le droit de nommer au conseil d'administration au moins deux membres, dont un sera un Esquimau de l'est de l'Arctique. Quant aux autres actions, 59.5 pour cent appartiendront à la *MRI* de Calgary et 11.25 pour cent, à chacune des sociétés suivantes: *Metallgesellschaft A.G.* d'Allemagne et *Billiton B.V.* de Hollande.

Possibilités d'exportation

Le gisement connu produira 500,000 tonnes de minerai par année pendant au moins douze ans. Le traitement sur place fournira 150,000 tonnes de concentrés de plomb-zinc à être expédiées chaque année. La compagnie s'engage à investir au moins \$250,000 par année pendant 10 ans pour des travaux permanents de prospection dans la région. Il n'y a pas actuellement de marché pour ces métaux au Canada. Il n'y a pas non plus de fonderies pour pousser

l'affinage de ces métaux. Par conséquent, l'exploitation des concentrés a été autorisée pour une période de temps limitée. L'accord prévoit une révision de l'autorisation d'exportation de ces minerais et une étude de la disponibilité des fonderies canadiennes.

Des études ont été entreprises dans cette région du Canada en vue de la construction de navires canadiens à coque renforcée et pouvant transporter 30,000 tonnes de concentrés dans les glaces du Grand Nord. Ce genre de navire spécial porterait à plus de 20 semaines la saison de navigation qui dure actuellement de 8 à 10 semaines dans cette partie de l'est de l'Arctique.

Commentant cet accord, M. Chrétien a déclaré: "Cette petite mine représente un projet-pilote grâce auquel tous les participants pourront mieux connaître les répercussions sociales, techniques, économiques et écologiques d'une telle entreprise en milieu arctique.

"La nécessité d'étendre la base de l'économie de l'est de l'Arctique a toujours été une question importante. Cependant, notre premier objectif est d'assurer aux habitants de cette région le maximum d'avantages, non seulement en leur offrant des possibilités d'emploi et en créant des entreprises, mais également en leur demandant de participer à la planification et à la gestion de l'entreprise et de l'aménagement urbain.

